

Demande en obtention du subside communal pour l'année 2024

!!! à remettre obligatoirement avant le 14 juin de l'année en cours !!!

Date de la dernière assemblée générale annuelle : _____

Généralités

1. Nom de l'association: _____

2. Correspondance à adresser à:

Nom et prénom	Adresse complète	numéro tél. / GSM

3. Adresse E-Mail: _____

4. Date de la fondation: _____

5. Numéro du compte bancaire destinataire du subside:

Banque ou CCPL	code IBAN

6. Liste complète du comité (Noms, prénoms, adresses) - à annexer

7. Montant total des subsides extraordinaires que l'association a touchés l'année dernière:

8. Nombre des membres

Nombre des membres licenciés/actifs de l'association:	
- dont nombre de ceux domiciliés dans la Commune de Mondercange	
nombre des jeunes actifs de moins de 18 ans	
dans le domaine sportif: nombre des équipes participant à des compétitions	

Rapport d'activités du 1.1.2023 au 31.12.2023

Prière de faire ci-après un résumé en indiquant les manifestations de grande envergure

Situation financière de l'association

9. D'après le rapport de caisse de la dernière assemblée générale, à joindre obligatoirement une copie de ce rapport

Récapitulation de l'année comptable	
1. Encaisse au début de l'année comptable (banque, CCPL, caisse, etc.)	
2. Total des recettes	
TOTAL 1. et 2.	
3. Total des dépenses	
4. Encaisse à la fin de l'année comptable	

10. Contributions annuelles

	nombre	montant
1. Contributions des membres		
2. Contributions des membres d'honneur		

11. Quelles sont les dépenses extraordinaires auxquelles l'association a été exposée l'année passée? (p.ex. instruments nouveaux, partitions, machines, meubles, uniformes, dispositifs sportifs, vêtements sportifs, chaussures, réparations ou travaux d'entretien importants, locations, matériel de bureau)

Description	montant

12. Frais de personnel pour l'encadrement des membres actifs

1. Dirigeant, enseignant musical, accompagnateur musical	
2. Entraîneur, coach, encadrant pour adultes	
3. Entraîneur, coach, encadrant pour jeunes	

13. Déclaration d'engagement écologique

En adhérant au pacte climat avec l'Etat luxembourgeois en 2013 et à l'Alliance pour le climat Luxembourg en décembre 2018, la Commune de Mondercange s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à réduire les déchets notamment lors des fêtes publiques. Par conséquent, les organisateurs de manifestations s'engagent à respecter les directives et critères écologiques de la charte énergie-climat-environnement établie.

L'association sollicitée se déclare d'accord à respecter la charte énergie-climat-environnement

D'accord:

pas d'accord:

L'association certifie l'exactitude et la sincérité des données fournies ci-devant:

Nom: _____

Date: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

(signature)

La présente demande sera refusée en cas de fausses indications